

DELIBERATION DU BUREAU

2019 n°13

ENVIRONNEMENT

Le Bureau s'est réuni le 28 mars 2019, sur convocation du Président en date du 22 mars 2019.

Présents(es) : F. CHARTREUX, J.P. COUTEAU, R. SILLAIRE, L. GUYOT, J. BOCANEGRA,
P. MONALDESCHI, G. LIOUVILLE, E. PAYEUR, C. ASSFELD LAMAZE, O. HEYOB, J.L. CLAUDON,
P. HENNEBERT, D. PICARD

Excuses: J.L. STAROSSE, A. HARMAND, R. ARNOULD, K. JUVEN, C. THERMINOT

**BU2019-13- ENVIRONNEMENT (8.8) - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ECO-ORGANISME
CITEO CONCERNANT LE LEVIER n°3 DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'OPTIMISATION DE LA
COLLECTE DES EMBALLAGES MENAGERS ET DES PAPIERS GRAPHIQUES**

Le 28 février 2019, la Communauté de Communes Terres Toulouises a déposé auprès de l'éco-organisme CITEO un dossier de candidature à l'appel à projet pour les extensions de consignes de tri (ou ECT pour les emballages plastiques) et pour le levier n°3 des mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques.

Une délibération a été prise en séance du 18 décembre 2018 au sujet des ECT ; depuis la CC2T a identifié la possibilité de bénéficier d'une aide supplémentaire pour le déploiement des 24 PAV papiers sur 8 communes (secteur de l'ex CC2H) dans le cadre du levier n°3 décrit ci-dessus.

La candidature pour le levier n°3 a été déposée sur le portail CITEO et concerne une demande de subvention d'un montant de 22416.80€ (2.80€ par habitant ; 8006 habitants concernés).

Il convient de régulariser cette demande de subvention par le vote d'une délibération pour cette opération.

En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à solliciter le concours financier de CITEO (demande subvention) pour l'opération de déploiement des 24 PAV papiers dans le cadre du levier n°3 des mesures d'accompagnement (appel à projet CITEO) et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.